

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 6.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 5 FEVRIER 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : " Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : " Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

LES HOMMES DE 37 - 38

CHARLES HINDELANG

Hindelang était un joli garçon de moyenne taille, vif, intelligent, ambitieux, enthousiaste et avide d'émotions. Il était né à Paris, en 1810, de parents d'origine suisse et protestants, qui firent de grands sacrifices pour le faire instruire. En 1830, il s'enrôlait dans le cinquième régiment d'infanterie légère, et arrivait assez rapidement au grade d'officier. Des circonstances dont on ne connaît pas la nature l'ayant forcé de quitter l'armée, il partit en 1837 pour les États-Unis et se fixa à New-York avec l'intention de se livrer au commerce.

Il apprit en arrivant ce qui se passait au Canada, lia connaissance avec des personnes qui s'intéressaient au mouvement des patriotes canadiens, et le décidèrent à y prendre part.

Hindelang, qui commençait à trouver que ses projets de fortune tardaient à se réaliser, crut avoir trouvé l'occasion de faire rapidement son chemin et de satisfaire son esprit d'aventure.

Ayant connu un autre officier français du nom de Trouvrey, qui s'était laissé séduire lui aussi par les patriotes, ils partirent tous deux le premier novembre pour Rouse's Point où ils étaient accueillis avec transport par les réfugiés canadiens. Dès le lendemain, ils s'embarquaient avec Robert Nelson à bord d'un bateau chargé d'armes pour le Canada. Guettés des deux côtés de la frontière, ils passèrent une partie de la nuit sur la rivière, furent sur le point d'être arrêtés plusieurs fois, mais finirent par toucher le sol canadien près de Lacolle. Hindelang tomba à l'eau en débarquant et faillit se noyer. Nelson et

sa suite avaient à faire dix milles à travers un pays sillonné de volontaires pour se rendre à Napierville. Le lendemain, cependant, un dimanche, ils arrivaient aux quartiers-généraux de l'insurrection, où Nelson présenta aux patriotes enthousiastes Hindelang et Trouvrey.

Hindelang fut nommé brigadier général et chargé d'organiser en compagnies tous ces soldats armés la plupart de fourches et de piques. Il se mit à l'œuvre avec énergie et fit tout ce qu'il était possible de faire avec de tels éléments dans l'espace de quatre ou cinq jours. Le 8, il était à Odelltown où il commandait l'une des colonnes d'attaque et remplissait les fonctions de général. Il se battit bravement, encourageant par son exemple et ses paroles les patriotes, ralliant ceux qui fuyaient et leur disant : " Courage, mes amis, les balles ne vous feront pas plus de mal qu'à moi."

Quand les munitions furent épuisées, Hindelang, voyant que tout était perdu, donna le signal de la retraite et se dirigea, à la tête de la poignée d'hommes qui lui restait, du côté de Napierville. Là il tint un conseil de guerre, se plaignit amèrement d'avoir été trompé, dit que ce serait folie de songer à continuer la lutte, et conseilla à chacun de chercher son salut dans la fuite. Il partit lui-même pour les États-Unis avec une quinzaine de chefs patriotes, entr'autres Morin, Decoigne, Lévesque, Hypolite Lanctôt et le Dr Dugas, père de notre estimé juge de police, alors étudiant en médecine. Après avoir marché toute la nuit dans les bois, ils se trouvèrent le matin presqu'au même endroit, accablés de fatigue, dévorés par la faim. Hindelang, qui pouvait à peine marcher et se croyait incapable d'arriver à la frontière, prit soudain la résolution de se livrer aux autorités. Malgré les protestations de ses compagnons, il se sépara d'eux avec M. Dugas, qui partageait sa manière de voir, rebroussa chemin et se fit arrêter par les premières sentinelles qu'il rencontra. L'idée lui était venue, sans doute, qu'on lui tiendrait compte de sa soumission. Mais il s'aperçut bientôt qu'il s'était trompé. Conduit d'Odelltown à Napierville, et de là à Montréal, il fut accablé dans ce trajet de quolibets, d'injures et de mauvais traitements qui le blessèrent jusqu'au cœur.

Il y avait quelques jours qu'il était en prison, lorsque les journaux anglais publièrent sous son nom une lettre qui combla de joie les bureaucrates et consterna les patriotes. Ce document était une dénonciation violente des chefs de l'insurrection, qu'il accusait de trahison et de lâcheté, une critique amère de tout ce qu'ils avaient fait. Plus tard, après son procès, il protesta contre les accusations contenues dans cette lettre, et accusa les agents de l'autorité d'avoir changé et exagéré ce qu'il avait écrit.

Quand on se rappelle qu'il se livra aux autorités dans le but de se concilier leurs sympathies, quand on connaît sa nature impétueuse, son caractère pétulant, on ne peut s'empêcher de croire que, dans le désir de sauver sa tête, il ait pu consentir, sous l'impression du moment, à écrire ou à signer des choses qu'il regretta plus tard.

Il n'avait que vingt sept ans ; on aime à vivre à cet âge ! Et puis, la cause pour laquelle il s'était compromis lui était assez étrangère. C'est à peine s'il avait eu le temps de savoir ce dont il s'agissait.

Sa lettre fut considérée comme un acte de trahison par les patriotes, surtout lorsqu'on sut qu'il était l'objet des faveurs des officiers de la prison et qu'il mangeait même à la table du geôlier. Hindelang, apprenant ce qu'on disait, jugea à propos de changer de ligne de conduite ; il annonça qu'il ne voulait plus être traité mieux que les autres prisonniers, et fit publier qu'il n'était pas l'auteur de la lettre publiée dans les journaux.

L'exécution de Cardinal, Duquette, Decoigne, Robert, des deux Sanguinet et de Hamelin, acheva de l'exasperer. A partir de ce moment, il n'eut plus qu'une pensée : donner l'exemple de la fermeté à ses compagnons de prison et mourir en brave. Plein de verve et d'imagination, il donnait parfois libre cours à ses pensées dans des tirades enflammées contre la tyrannie, parfois, changeant de ton, il parlait de la mort avec insouciance et démontrait que mourir pour une bonne cause était réellement digne d'envie.

M. F.-X. Prieur, qui fut pendant quelques temps son compagnon de cellule, nous écrit que dans les derniers temps la conversation roulait souvent sur la religion, et qu'Hindelang se serait peut être fait catholique s'il eût vécu un peu plus longtemps.

Le 22 janvier, Hindelang était appelé à répondre devant la cour martiale à l'accusation d'avoir pris part à la rébellion et porté les armes contre le gouvernement de Sa Majesté la reine. Il fit bonne contenance durant son procès, posa peu de questions aux témoins et s'appliqua surtout à faire constater qu'il s'était livré volontairement aux autorités. Ceux qui l'avaient arrêté avec M. Dugas ne voulurent pas admettre ce fait, ils essayèrent de faire croire qu'il aurait traversé la frontière s'il avait pu.

Le procès fut court ; le soir même du 22, les avocats de la poursuite terminaient leur enquête. Hindelang demanda un délai de deux jours pour préparer sa défense. On lui accorda un seul jour. Le 24, il était ramené devant la cour martiale, et M. Drummond, son défenseur, obtenait la permission de lire la plaidoirie qu'il avait préparée.

Le jeune et brillant avocat s'efforça de démontrer que le prisonnier, n'étant pas sujet britannique, ne pouvait être coupable de trahison envers un pouvoir étranger, et qu'il ne pouvait être condamné comme meurtrier pour avoir combattu, les armes à la main, en faveur de la cause de la liberté. Les délibérations du tribunal ne furent pas longues ; Hindelang fut condamné à être pendu, mais le jour de l'exécution ne fut pas fixé. Trois semaines s'écoulèrent, d'autres procès eurent lieu, de Lorimier, Narbonne, Nicholas et Daunais furent condamnés à mort. Comme on ne voulait pas renouveler les exécutions trop souvent, on attendait que le nombre des victimes fût assez nombreux pour former des groupes.

Hindelang n'espérait pas échapper à la mort, il était résigné, mais il ne pouvait trop s'expliquer ce retard, et il se demandait si on lui donnerait le temps de se préparer à subir son cruel sort. Il n'espérait pas, disons-nous—qui sait ? Quel est le cachot dont les ténèbres n'ont pas été sillonnées par des rayons d'espoir ? Il était résigné, insouciant même en apparence, mais qui dira ce qu'il pensait lorsqu'il

était seul ? Ses traits fatigués, ses nerfs agités trahissaient malgré lui ses angoisses et ses insomnies, l'existence de la lutte qui se faisait dans son âme entre la nature et la raison, entre l'instinct et le courage.

Le douze février, Hindelang et de Lorimier reçurent l'ordre de se rendre auprès de l'avocat de la couronne, M. Day. Ils comprirent que c'était pour recevoir la fatale nouvelle. En effet, on leur dit que leur exécution aurait lieu le surlendemain, quinze février.

Lorsqu'ils retournèrent à leurs cellules, les autres prisonniers qui attendaient leur retour avec impatience, se précipitèrent au-devant d'eux, les dévorant des yeux pour découvrir ce qui venait de se passer. Mais rien dans leur figure, dans leur apparence, ne trahissait la cruelle vérité. De Lorimier prit le premier la parole et d'une voix ferme et calme il dit : " Mauvaise nouvelle, mes amis on vient de nous dire que nous serons exécutés vendredi prochain." La scène qui suivit fut déchirante ; tous ces hommes si braves, si énergiques, éclatèrent en sanglots, pressant les deux infortunés conglomés sur leurs poitrines, se livrant à un véritable désespoir.

" Mes chers amis, dit Hindelang, je vous en prie, ne pleurez pas ainsi, ce ne sont pas des larmes qu'il nous faut maintenant, mais des consolations, des paroles d'encouragement. Il est triste, il est vrai, de mourir comme des meurtriers sur l'échafaud pour avoir combattu la tyrannie. Mais je ne regrette pas ce que j'ai fait et je suis heureux de mourir pour la liberté de votre pays."

Apercevant la femme d'un des condamnés qui assistait éplorée à cette scène lugubre, il lui prit la main avec transport et lui dit :

" Oh ! madame, merci mille fois merci pour toutes les bontés que vous avez eues pour moi, vous avez été une mère pour moi depuis que j'ai été emprisonné. Veuillez me rendre un dernier service. Chargez-vous de faire connaître à ma pauvre vieille mère mon malheureux sort et dites lui que j'ai sacrifié ma vie pour une sainte cause."

La veille de l'exécution, les prisonniers obtinrent la permission de donner un banquet à leurs infortunés compatriotes. C'était le souper des Girondins. On mangea peu à ce souper, les cœurs étaient trop serrés, mais la scène fut émouvante. Au dessert, l'héroïque de Lorimier proposa le toast suivant :

" Ma patrie—puisse-t-elle ne jamais oublier que nous sommes morts pour elle sur l'échafaud. Nous avons vécu en patriotes et nous mourrons en patriotes ! A bas les tyrans ! Leur règne achève."

Hindelang ayant été appelé à répondre à ce toast, fit un discours pathétique :

" Mes frères par l'infortune, dit-il, je suis presque un étranger pour vous, nos relations ne durent que de quelques semaines ; c'est au camp de Napierville et sur le champ de bataille d'Odelltown que je vous ai connus la plupart. Mais notre attachement n'en est pas moins profond, car nous sommes liés par le même amour de la liberté et nous sommes les enfants de la même mère. France ! O France chérie, tu as reçu mon premier soupir, ton fils qui va mourir demain sur une terre étrangère t'aime toujours ! Oui, je ne puis penser à toi, ma noble patrie, sans verser